



———— Protocole particulier COVID-19 ————

En vertu du décret 2020-663 du 31 mai 2020, nous sommes dans l'obligation de procéder à des ajustements dans notre procédure habituelle d'accueil de nos passagers. Ces règles s'imposent à notre activité, nous vous demandons de les accepter et de les appliquer lors de votre venue.

Les personnes refusant de se soumettre à l'une de ces consignes se verront refuser l'embarquement

- 1) Désinfection des mains obligatoire à votre arrivée, avant l'embarquement en nacelle et à la montée en voiture (si vous n'êtes pas accompagnés) (du gel hydroalcoolique sera à votre disposition)
- 2) Port du masque obligatoire durant toutes les phases (de votre arrivée à votre départ)
- 3) Présentez à votre arrivée votre déclaration sur l'honneur de non symptômes et de non contact avec un malade de la Covid19
- 4) respect sans exception des « gestes barrières » basiques :
 - pas d'embrassades ni poignées de mains
 - tousser dans votre coude
 - si vous devez vous moucher, utiliser des mouchoirs papier (ne les jetez pas au sol) et désinfectez vous les mains à l'issue
 - ne vous touchez pas les yeux, le nez ou la bouche

Dans la mesure du possible, il serait préférable que vous soyez accompagnés d'un « suiveur » qui pourra vous prendre en charge avant et à l'issue du vol. Si vous préférez qu'on vous « co-voiture », vous utiliserez la même place à l'aller et au retour, vous resterez masqués, vous vous désinfecterez les mains à l'entrée (du gel hydroalcoolique sera à disposition)

Durant les préparatifs et à l'issue du vol, les accompagnateurs qui souhaitent aider aux manœuvres devront porter le masque et se désinfecter les mains et suivre les consignes données par le pilote et/ou son assistant. Les accompagnateurs « spectateurs » devront se tenir à distance des opérations, dans tous les cas, il ne sera toléré pas plus de 10 personnes sur le terrain d'envol.

Bourgogne-Montgolfières – Jean-Marc Lequime

Vingelles cidex 1204 - 71390 MOROGES

Tél. 03 85 47 99 85 / www.bourgogne-montgolfiere.fr

Siret 390 355 295 00028 • RCS Chalons/Saône 390 355 295

**DECLARATION SUR L'HONNEUR D'ABSENCE DE SYMPTOMES
D'INFECTION PAR LA COVID-19 ET DE CONTACT AVEC UN CAS DECLARE**

Cette déclaration est à présenter aux compagnies de transport, avant l'utilisation du titre de transport par les passagers ;

Je soussigné(e) (Nom + Prénom) _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ À : _____

Demeurant : _____

déclare sur l'honneur, n'avoir pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le déplacement, et n'avoir présenté, au cours des dernières 48 heures, aucun des symptômes suivants :

- de la fièvre ou des frissons,
- une toux ou une augmentation de ma toux habituelle,
- une fatigue inhabituelle,
- un essoufflement inhabituel quand je parle ou je fais un petit effort,
- des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles,
- des maux de tête inexplicables,
- une perte de goût ou d'odorat,
- des diarrhées inhabituelles.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :